

les sujets du projet de loi en préparation au MEN

Le ministre de l'Éducation nationale devrait présenter un projet de loi fin 2018 contenant plusieurs sujets : l'instruction obligatoire à 3 ans, la gouvernance des Espé, l'école du socle et les expérimentations pédagogiques. Selon les informations recueillies par AEF info, le projet de loi devrait aussi créer un Conseil d'évaluation, entériner la fusion des deux inspections générales, créer un rectorat à Mayotte. Le texte devrait être présenté en CSE le 15 octobre, puis en Conseil des ministres en décembre, avant un passage devant le Parlement début 2019.



Le MEN avait annoncé en mars 2018 la présentation d'un projet de loi pour le début 2019 afin d'instaurer l'obligation d'instruction à 3 ans ([lire sur AEF info](#)). Selon les informations recueillies par AEF info, le projet de loi couvrira également la formation des enseignants ([lire sur AEF info](#)) mais aussi d'autres sujets comme l'évaluation ou la gestion des ressources humaines. Le MEN voudrait aussi profiter de ce véhicule législatif pour toiletter certaines parties du code de l'éducation.

Le texte devrait contenir 4 parties intitulées, à ce stade : "garantir les savoirs fondamentaux", "innover pour s'adapter aux territoires", "améliorer la gestion des ressources humaines" et "moderniser le cadre législatif".

1 - Garantir les savoirs fondamentaux

Le projet de loi instaurera une instruction obligatoire à 3 ans ([lire sur AEF info](#)).

Il devrait comporter des mesures visant à renforcer le contrôle de l'instruction faite en famille ou dans les écoles privées hors contrat. Un volet "numérique" devrait également être introduit.

2 - Innover pour s'adapter aux territoires

Dans une deuxième partie, le projet de loi pourrait donner la possibilité, notamment dans les territoires ruraux et sur la base du volontariat, de bâtir un établissement public du socle, associant école(s) et collège.

Il devrait créer une instance chargée de l'évaluation, annoncée cet été par le Premier ministre ([lire sur AEF info](#)) : le Conseil d'évaluation de l'école, dans lequel serait intégré le Cnesco.

Le texte devrait aussi modifier le code de l'éducation pour donner un cadre légal aux expérimentations pédagogiques et revoir ainsi l'article 34 de la loi d'orientation et de programme pour l'école de 2005.

3 - Améliorer la GRH

Le projet de loi devrait revoir la gouvernance des Espé et notamment modifier les conditions de nominations de leurs directeurs : un comité, co-présidé par le recteur et le président d'université, proposerait des noms de directeurs, qui seraient nommés par les deux ministres. Le projet de loi donnerait des précisions sur les attendus à l'entrée en master et à l'entrée dans le métier en termes de formation initiale et inclurait les dispositions sur le prérecrutement des AED ([lire sur AEF info](#)). Selon plusieurs sources, aucune disposition n'est à ce stade prévue dans le texte permettant une organisation distincte des concours et de la formation initiale pour les enseignants du 1er et du 2nd degré. Enfin, plusieurs sources indiquent que les Espé pourraient être renommées les INSP (Instituts nationaux supérieurs du professorat).

Le projet de loi devrait également modifier le code de l'éducation pour tenir compte de la fusion des deux inspections générales, Igen et IGAENR ([lire sur AEF info](#)).

Il devrait aussi harmoniser, entre le 1er et le 2nd degré, le cadre de radiation en cas de condamnation pénale des personnels.

4 - Moderniser le cadre législatif

Le MEN veut profiter de ce projet de loi pour toiler certaines parties du code de l'éducation, notamment pour :

- simplifier les CAEN et CDEN
- faciliter la création des 13 académies ([lire sur AEF info](#))
- revoir le recrutement des agents comptables ([lire sur AEF info](#))

- créer un vrai rectorat à Mayotte ([lire sur AEF info](#))

CONFIDENTIEL

Dépêche n° 592881



3 min de lecture

Publiée le 01/10/2018 à 16h56

EspÉcole supérieure du professorat et de l'éducation

CSEConseil supérieur de l'éducation

MENministère de l'Éducation nationale

CnescoConseil national d'évaluation du système scolaire

AEDAssistants d'éducation

CAENConseil académique de l'éducation nationale

